



## DOSSIER DE PRESSE

### Financement du Réseau d'Initiative Publique Très Haut Débit de la Haute-Savoie



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Réseau d'initiative publique Très Haut Débit de la Haute-Savoie :

**Le Banque Européenne d'Investissement et la Caisse des Dépôts  
financent conjointement ce réseau public à hauteur de 72 M€**

**Annecy, le 7 octobre 2013 - Le Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) a signé, ce jour, des contrats de prêts pour le financement du Réseau d'Initiative Publique Très Haut Débit de la Haute-Savoie avec, d'une part, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et, d'autre part, la Caisse des Dépôts.**

**Il s'agit du premier réseau numérique public français financé conjointement par la Banque Européenne d'Investissement et par la Caisse des Dépôts, suite à l'accord de coopération signé entre les deux institutions, le 13 juin dernier.**

Jean-Paul Amoudry, Président du SYANE, a ainsi accueilli en Préfecture Philippe de Fontaine Vive, Vice-Président de la BEI, et Patrick François, Directeur Régional Rhône-Alpes de la Caisse des Dépôts, ainsi que Michel Rouault, Directeur de l'Économie Locale de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, Jean-Pierre Paviet, Président du Crédit Agricole des Savoie, et Eric Delissnyder, Directeur Régional Pays de Savoie de la Société Générale. Les partenaires publics financiers de ce réseau départemental étaient également représentés par Jean-François Carenco, Préfet de la Région Rhône-Alpes, Georges-François Leclerc, Préfet de la Haute-Savoie, Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil Régional Rhône-Alpes, Christian Monteil, Président du Conseil Général de la Haute-Savoie, et des Présidents des intercommunalités haut-savoyardes.

La première phase de ce réseau d'initiative publique Très Haut Débit, d'environ 1 300 km, porté par le SYANE en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Savoie, vise à couvrir, en 5 ans, sur 255 communes du département :

- les zones d'activités économiques ;
- 90% des entreprises de plus de 6 salariés ;
- les lycées, collèges, sites d'enseignement supérieur et de recherche, sites de santé ;
- près de la moitié des logements, puis 90 % des foyers à échéance 15 ans.

L'objectif de ces contrats de prêts est de financer la première phase du déploiement de ce réseau, dont le coût est estimé à 131,5 M€ HT. Ainsi, la Caisse des Dépôts et la BEI permettront au SYANE de financer 72 M€ répartis comme suit :

- 36 M€ de prêt financé par la Banque Européenne d'Investissement via l'intermédiation de trois banques : la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, le Crédit Agricole des Savoie et la Société Générale. Ce financement s'inscrit d'emblée dans le cadre de l'action renforcée de la BEI en faveur de projets porteurs de croissance au cœur des territoires français, se concrétisant par un engagement financier annuel de plus de 7 milliards d'euros ;
- 36 M€ de prêt sur fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts. D'une durée de 40 ans ce prêt réalisé dans le cadre de l'enveloppe de 20 Md€ de prêts sur fonds d'épargne, mise à disposition par l'institution, sur la période 2013-2017, pour le financement des projets du secteur public local.

Ces contrats de prêts viennent compléter les 63,2 M€ de participations publiques apportées par le Fonds national pour la Société Numérique (FSN) géré par la Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat dans le cadre des Investissements d'Avenir (26.5 M€), la Région Rhône-Alpes (12M€), le Conseil Général de la Haute-Savoie (12M€), les intercommunalités (7,2M€) et le SYANE (5,5M€) dans le cadre d'ouvrages réalisés en anticipation.

Le réseau très haut débit de la Haute-Savoie, construit sous maîtrise d'ouvrage du SYANE, sera exploité dans le cadre d'une délégation de service public de type affermage. Le partenaire privé exploitera le réseau et commercialisera les services aux opérateurs, qui eux-mêmes commercialiseront les services auprès des usagers finaux. Une redevance d'affermage versée par le délégataire de service public au SYANE lui permettra de couvrir à la fois la charge des amortissements du réseau ainsi que celle du remboursement des intérêts de la dette.

Ce projet porté par le SYANE, en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Savoie, s'inscrit dans le cadre des champs d'intervention prioritaires retenus conjointement par la Caisse des Dépôts et la Banque Européenne d'Investissement. En effet, au titre de leur accord de coopération, les deux institutions ont retenu comme domaine prioritaire d'intervention les infrastructures de déploiement du Très Haut-Débit.

Premier réseau numérique public français financé par la BEI, ce financement est en pleine adéquation avec l'« Agenda Numérique pour l'Europe », conçue pour adapter l'Union à une croissance bâtie sur l'innovation numérique, élément générateur de gains de productivité. Il répond également à l'objectif des autorités françaises de raccorder 70% de la population au très haut débit en 2020 et 100% en 2025 grâce au programme national très haut débit.

Premier projet de Très Haut Débit financé par la Caisse des Dépôts sur l'enveloppe de 20 Md€ de prêts sur fonds d'épargne, il s'agit également du premier prêt signé à l'échelle nationale par la Caisse des Dépôts sur la thématique « réseau numérique Très Haut Débit » dans le cadre du Fonds national pour la Société Numérique, dont elle est gestionnaire pour le compte de l'Etat au titre des Investissements d'Avenir.

Suite à cette signature, Jean-Paul Amoudry, Président du SYANE, a déclaré que : *« La construction du Réseau d'Initiative Publique Très Haut Débit de la Haute-Savoie repose sur des valeurs de solidarité et d'équité territoriales, pour un aménagement équilibré et responsable du département. Il vise en priorité le monde économique et les entreprises qui attendent des services numériques de qualité nécessaires au développement de notre territoire et de l'emploi. Ce réseau a aussi vocation de couvrir dans les meilleurs délais l'ensemble de la population de Haute-Savoie »*

Philippe de Fontaine Vive, Vice-Président, a poursuivi en indiquant que : *« ce financement est emblématique : c'est le premier réseau numérique public financé conjointement par la BEI et la Caisse des Dépôts. Trois mois seulement après l'accord de coopération renforcé avec la Caisse des Dépôts, nous mobilisons d'une seule voix nos compétences et ressources pour agir au cœur d'un département et sur un projet de développement économique, d'innovation et de cohésion sociale essentiel à la Haute Savoie et à ses habitants. C'est cela l'Europe : agir au cœur des territoires pour une meilleure compétitivité et croissance inclusive »*.

Jean-Pierre Jouyet, Directeur général de la Caisse des Dépôts a, quant à lui, souligné que : *« ce cofinancement avec la BEI est la première réalisation du partenariat signé en juin dernier. Nos deux institutions ont ainsi su collaborer efficacement et mettre en œuvre des financements de long terme indispensables à ce type de projet. Il s'agit en outre du premier financement d'infrastructures de Très Haut Débit sur l'enveloppe de 20Md€ au bénéfice du secteur public local et je me réjouis que l'épargne des Français permette désormais de financer ce secteur indispensable au développement économique des territoires »*.

## **A propos du SYANE**

Présidé par Jean-Paul AMOUDRY, Sénateur de la Haute-Savoie, le SYANE, **Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique** de la Haute-Savoie, est une collectivité qui regroupe toutes les communes de la Haute-Savoie ainsi que le Département.

Créé en 1950 pour assurer le développement et le renforcement des réseaux d'électricité en Haute-Savoie, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention. Devenu un acteur majeur de l'aménagement du territoire, il porte

aujourd'hui des projets ambitieux, dans ses 5 compétences : électricité, gaz, maîtrise de l'énergie, éclairage public et communications électroniques.

En 2012, le SYANE a permis :

- 200 opérations de travaux (réseaux d'électricité, d'éclairage public et de communications électroniques)
- 37 M€ d'investissements sur les réseaux d'énergie et numériques
- 50 études énergétiques et diagnostic d'éclairage public

### **A propos du groupe Caisse des Dépôts**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Rappelons que les directeurs régionaux sont les représentants du groupe Caisse des Dépôts en région.

La Caisse des Dépôts, gestionnaire pour le compte de l'Etat de l'épargne réglementée (livret A, livret de développement durable et livret d'épargne populaire), accompagne le financement de projets prioritaires pour le développement et l'attractivité des territoires, grâce à des prêts de long terme à taux privilégiés.

Depuis 2004, le fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts accompagne les projets structurants du secteur public local, via des prêts de long terme. Dans la continuité des enveloppes thématiques précédentes, une nouvelle enveloppe de 20 Md€ est mise en place pour la période 2013-2017.

L'épargne des Français sert ainsi au financement de projets structurants pour l'attractivité des territoires et le déploiement des services publics indispensables pour compléter l'offre de logements abordables.

Dix champs d'intervention prioritaires ont été retenus par les pouvoirs publics et pourront bénéficier d'un prêt sur fonds d'épargne : infrastructures de transport, eau potable et assainissement, prévention des inondations, valorisation des déchets, rénovation lourde des bâtiments publics, réseaux numériques à très haut débit, subventions des collectivités territoriales en faveur du logement social, hôpitaux, universités, établissements scolaires.

Principales conditions financières :

- Sollicitation du prêt : avant l'engagement de l'opération
- Quotité de financement : 50 % du besoin d'emprunt sur l'opération
- Taux révisable : Taux livret A + 100 pb pour les dossiers engagés avant le 31 juillet 2014
- Durée d'amortissement (hors phase de mobilisation) : supérieure à 20 ans - 40 ans maximum
- Différé d'amortissement : selon projet
- Amortissement : constant ou progressif
- Phase de mobilisation : 5 ans maximum, possible sous conditions
- Échéances : annuelles, semestrielles, ou trimestrielles

### **A propos de la Banque Européenne d'Investissement**

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE.

Concernant l'activité de la BEI en France, 2013 est une année décisive pour le soutien de l'investissement en France, notamment dans des secteurs clefs tels que l'innovation et le numérique, le transport et les infrastructures, les petites et moyennes entreprises (PME), les universités (plan Campus), les hôpitaux ou encore le logement. L'augmentation de son capital permet à la BEI d'injecter, dès janvier 2013, au moins 7 milliards d'euros (EUR) annuels dans l'économie réelle de la France via des projets accélérateurs de croissance et créateurs d'emploi.

En région Rhône-Alpes, la BEI a soutenu le développement économique de ce territoire via un investissement global de plus 1,2 milliard d'euros.

[www.eib.org](http://www.eib.org)

### **Contacts presse**

#### **SYANE**

Elisabeth ASSIER, Responsable financière

Tél : 04 50 33 50 60 – Courriel : [e.assier@syane.fr](mailto:e.assier@syane.fr)

#### **Groupe Caisse des Dépôts**

Patrick François - Directeur régional

Tél : 04 72 11 49 29 - courriel : [patrick.francois@caissedesdepots.fr](mailto:patrick.francois@caissedesdepots.fr)

#### **Banque Européenne d'Investissement**

Anne Cécile AUGUIN - Responsable communication-relations presse France

Tél. +352 621 36 19 48 - Courriel : [a.auguin@eib.org](mailto:a.auguin@eib.org)

## **➤ Pour en savoir plus sur le Réseau d'Initiative Publique Très Haut Débit de la Haute-Savoie**

### **Qu'est-ce que le très haut débit ? Pourquoi la fibre optique ?**

Le très haut débit permettra, grâce à des débits de 100 Mbits et plus, d'accéder à des services internet plus développés, avec des contraintes d'interactivité, de temps réel et d'utilisations multiples, tels le télétravail, la télé médecine, la télé assistance, la télévision HD, la visioconférence,.... Seule la fibre optique permet aujourd'hui de répondre aux besoins en constante évolution de la société numérique : des débits très élevés et quasiment illimités (si ce n'est par les équipements d'extrémité et les capacités du réseau), sur de très longues distances.

### **Un réseau très haut débit d'initiative publique pour 255 communes de la Haute-Savoie**

L'aménagement numérique des territoires est encadré par le Plan National Très Haut Débit qui s'appuie sur la complémentarité des initiatives publiques et privées. En Haute-Savoie, le projet public départemental, porté par le SYANE, en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Savoie, permettra d'engager la couverture des logements sur 255 communes de la Haute-Savoie. Près de la moitié des foyers seront ainsi raccordés en 5 ans sur ces territoires, pour atteindre un taux de 90% d'ici 10-12 ans.

Sur les agglomérations d'Annecy et d'Annemasse, ainsi que sur les communes de Thonon-les-Bains et de Cluses, les particuliers seront desservis par les réseaux des opérateurs privés. 12 communes seront également couvertes par d'autres initiatives publiques locales (Communautés de communes de Faucigny Glières et de la Vallée de Chamonix, et commune de Sallanches).

### **Une priorité : la couverture du monde économique**

Une première phase vise à construire, en 5 ans, les artères principales du réseau qui relieront les 255 communes du périmètre du projet du SYANE. Ce réseau desservira en priorité les zones d'activités économiques, ainsi que certains bâtiments publics (collèges du Conseil Général de la Haute-Savoie, lycées de la Région Rhône-Alpes,...) et les principaux établissements de santé.

### **Quel est l'avancement aujourd'hui de la construction du réseau ?**

Après une phase d'étude importante, les travaux de déploiement des artères principales du réseau ont démarré. Environ 200 km de génie civil sont déjà réalisés.

La procédure de Délégation de Service Publique qui permettra de sélectionner le partenaire privé en charge de l'exploitation du réseau a été lancée en février 2013. La sélection du partenaire devrait intervenir mi 2014.

Enfin, le lancement de la première procédure de marché public pour la réalisation de la desserte est prévu prochainement.

### **Quand pourra-t-on accéder à une offre très haut débit ?**

Sur les cinq ans que durera le déploiement de la phase 1 du projet, les entreprises et les foyers seront couverts progressivement. Il est prévu que les premiers abonnements très haut débit pour les professionnels puissent être proposés au cours du second semestre 2014.

## La Banque européenne d'investissement 1er partenaire européen du secteur public en France

À situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle : le 28 juin 2012, les États membres de l'Union européenne (UE) ont décidé à l'unanimité de donner à la BEI les moyens d'agir en faveur de la relance économique au sein de l'UE en versant 10 milliards d'euros supplémentaires à son capital. Cette décision sans précédent dans l'histoire de la Banque déclenche un double effet de levier : elle permet d'abord d'engager pour les trois années à venir, et dès 2013, 60 milliards d'euros de financements supplémentaires à l'échelle européenne lesquels, à leur tour, engendreront 180 milliards d'euros d'investissements nouveaux grâce à d'autres sources de financement que les promoteurs trouveront aux côtés de la BEI.

En France, l'augmentation de son capital permet à la BEI d'injecter annuellement au moins **7 milliards d'euros dans l'économie réelle de la France et ce, dès janvier 2013.**

### Une action avant tout concrète et ciblée

Durant toute l'année 2012 et en dépit d'une conjoncture économique difficile, la BEI a su maintenir le cap : être le meilleur soutien possible aux projets accélérateurs de croissance et créateurs d'emploi. Cela s'est traduit par un soutien accru au secteur public, notamment les collectivités locales pour leurs projets de développement, avec un financement dépassant les 2 milliards d'euros (+ 15 % par rapport à 2011) – une tendance qui s'accroîtra en 2013 - et aux PME avec un montant global de financements de 770 millions d'euros (+ 6 % par rapport à 2011).

L'action de la BEI aura permis de mettre en place une alternative aux concours bancaires en forte régression et de conforter la capacité d'emprunt des collectivités comme de leurs concessionnaires sur les marchés financiers qui représentent actuellement près de 16 % du financement des projets collectifs. Grâce à la notation AAA de la BEI, les collectivités territoriales et les grands acteurs de l'aménagement territorial bénéficient d'un taux d'emprunt compétitif et d'une durée d'investissement bien supérieure à celle que peut offrir le marché. Pour chaque projet financé, ils bénéficient également de l'expertise technique et financière de la BEI.

### Le développement des technologies de l'information et de la communication

Essentiels à la productivité en Europe, les investissements en faveur de l'innovation contribuent à améliorer la compétitivité tout en encourageant la relance de la croissance. Dans le cadre de son initiative « Innovation 2020 », la BEI a fait de ce secteur stratégique une priorité d'action : en 2012, cela s'est concrétisé en France par un investissement global de 773 millions d'euros, ce qui correspond à un doublement par rapport à 2011. Les projets financés sont à forte valeur ajoutée en raison de leur impact direct sur l'amélioration de la vie quotidienne des citoyens. A titre d'exemple, la BEI a financé **le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire français à hauteur de 200 millions d'euros en 2012.**

## **LA CAISSE DES DEPOTS SOUTIEN LE DEPLOIEMENT DU DEVELOPPEMENT DES RESEAUX TRES HAUT DEBIT**

Mobilisée dès 2001 pour accompagner les collectivités et l'Etat dans leur réflexion stratégique et dans leur politique de développement numérique, la Caisse des Dépôts a apporté aux acteurs publics son expertise en matière d'ingénierie et de financement, et aux délégataires de service public ses investissements en fonds propres. Elle a ainsi permis de déployer des réseaux de collecte permettant la généralisation du Haut Débit sur 9 300 communes avec 16 400 kilomètres de fibre optique.

La Caisse des Dépôts est aujourd'hui actionnaire de 33 Réseaux d'Initiative Publique (RIP) représentant un investissement net de 115 M€. Outre son rôle d'investisseur avisé pour compte propre, la Caisse des Dépôts a joué un rôle important de tiers de confiance neutre, aux côtés des collectivités.

Aujourd'hui une nouvelle boucle locale optique doit remplacer le réseau téléphonique en cuivre construit par l'Etat dans les années 1970. Dans la plupart des régions et des départements à faible densité de population, le risque de fracture numérique est réel et le respect du calendrier fixé par le chef de l'Etat (100% de la population couverte en Très Haut Débit en 2022, dont 50 % dès 2017<sup>1</sup>) repose largement sur la capacité des collectivités à se mobiliser et mettre en œuvre des projets de grande ampleur.

Dans ce contexte, le rôle de la Caisse des Dépôts est double :

- accompagner les collectivités, si elles le souhaitent, sur les modèles économiques et les montages juridiques et financiers ;
- mettre à disposition des acteurs privés et publics, les outils de financement (structuration financière, syndication de prêts, investissements) et de gestion des risques adaptés au calendrier particulièrement long de ces projets.

Les projets d'infrastructures de Très Haut Débit requièrent de par leur nature et les montants des investissements nécessaires une offre de financement adaptée. C'est pourquoi les pouvoirs publics ont autorisé le fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts à financer ces projets. Intervenant par des prêts de très long terme à des taux privilégiés, la Caisse des Dépôts est ainsi en mesure de proposer un financement optimisé pour ce type de projet.

La stratégie d'intervention de la Caisse des Dépôts sur le Très Haut Débit s'inscrit ainsi dans sa mission d'accompagner les acteurs publics locaux dans un domaine d'action contribuant fortement au développement durable, à la compétitivité des territoires, à la création d'emplois et à l'innovation territoriale.

A ce titre, la Caisse des Dépôts est engagée depuis 2009 aux côtés de la Haute-Savoie et du SYANE. Son action se matérialise à ce jour par :

- l'accompagnement en expertise et le cofinancement du schéma directeur d'aménagement numérique ;
- l'instruction du dossier Fonds national pour la Société Numérique (FSN) et l'accord préalable pour un financement du FSN de 26,5 M€, sous mandat de l'Etat ;
- l'octroi d'un prêt sur fonds d'épargne de 36 M€.

Ces interventions pourraient être complétées en 2014 par une action de la Caisse des Dépôts en investisseur avisé auprès du futur délégataire afin de créer un effet de levier sur l'investissement privé<sup>1</sup> et participer à la gouvernance de la société d'exploitation, comme cela est déjà le cas en Rhône-Alpes dans les sociétés Lotim (réseau Haut Débit de la Loire) et ADTim (réseau Haut Débit de la Drôme et de l'Ardèche).

---

<sup>1</sup> Les investissements consentis par la Caisse des Dépôts depuis 10 ans ont permis des investissements totaux à hauteur de 3 Md€ dont la moitié par des acteurs privés.

## LES BANQUES INTERMEDIAIRES



### **Caisse d'Epargne Rhône Alpes**

**La Caisse d'Epargne Rhône Alpes** est une grande banque coopérative régionale, multi métiers et acteur du développement de son territoire. Elle fait partie du groupe BPCE, 2ème groupe bancaire français.

Elle accompagne au quotidien une clientèle de particuliers, d'entreprises, de professionnels, d'associations, de collectivités et d'institutionnels locaux. Son expertise est également reconnue en gestion de patrimoine et en transmission d'entreprise. 2 millions de Rhônalpins sont clients de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes et 637 000 en sont sociétaires.

Avec ses 3000 collaborateurs, ses 300 agences et ses 6 centres d'affaires, la Caisse d'Epargne Rhône Alpes est proche des clients et des décideurs sur les 5 départements suivants : Rhône, Ain, Isère, Savoie et Haute-Savoie.

**Grâce à ses bon résultats et à son héritage culturel philanthropique**, la Caisse d'Epargne Rhône Alpes réaffirme année après année son engagement en faveur de l'intérêt général. Elle y consacre des moyens humains et financiers très importants, qu'elle déploie sur l'ensemble de son territoire.

En 2010, elle a créé la Fondation d'Entreprise Caisse d'Epargne Rhône Alpes qui intervient dans le domaine entrepreneurial, social et médical. En 2012, plus de 120 projets proposés par des associations ont ainsi été financés par des dons de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, pour un montant total de près de 2,5 millions d'euros.

En complément des aides apportées par sa Fondation, la Caisse d'Epargne Rhône Alpes soutient également de nombreuses manifestations culturelles et sportives sur son territoire.

### **Contact presse**

Philippe Navalon  
Tél. 04 72 60 20 63 – 06 21 04 10 35  
E-mail : philippe.navalon@cera.caisse-epargne.fr



**DES SAVOIE**

*Le bon sens a de l'avenir*

## **A propos du Crédit Agricole des Savoie**

**Le Crédit Agricole des Savoie se situe au premier rang des banques en Savoie et en Haute Savoie, au service de 700 000 clients particuliers, professionnels et entreprises.** C'est un acteur majeur du développement de l'économie locale : 1 habitant sur 2 est client du Crédit Agricole des Savoie, une entreprise et/ou professionnel sur 3 et 8 jeunes agriculteurs sur 10. C'est également la banque leader sur le marché des frontaliers, avec plus de 47 000 clients.

Implantée au cœur de ses territoires, elle dispose d'un réseau de 163 agences conseil pour les particuliers et les professionnels, de 3 agences dédiées aux entreprises, d'un centre d'affaires du patrimoine et d'un centre d'affaires de l'immobilier et du développement local. Elle propose également les services de sa banque en ligne située à Annecy : e-savoie.com.

**Le Crédit Agricole des Savoie est l'un des premiers employeurs sur son territoire avec plus de 2 187 collaborateurs.** La banque met en œuvre une politique de recrutement (93 embauches en 2012) et de formation soutenue pour améliorer la qualité du conseil et la satisfaction de ses clients.

**Conscient de ses responsabilités envers ses territoires, le Crédit Agricole des Savoie s'investit dans des actions illustrant ses valeurs : proximité, responsabilité et solidarité.** Avec 885 administrateurs sur le terrain, c'est un acteur de la vie locale et son engagement prend la forme d'actions concrètes : mise en place de structures « Passerelle » pour aider ses clients en grande difficulté, soutien à l'initiative économique et aux jeunes entrepreneurs et aide à la préservation du patrimoine local.

[www.ca-des-savoie.fr](http://www.ca-des-savoie.fr)

**Contact presse : Laurent Falala Responsable du Service Communication et Développement Durable : [laurent.falala@ca-des-savoie.fr](mailto:laurent.falala@ca-des-savoie.fr) -04 79 26 33 82-.**



Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié de banque universelle, le Groupe allie solidité financière et stratégie de croissance durable avec l'ambition d'être la banque relationnelle, référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes.

Acteur de l'économie réelle depuis 150 ans, Société Générale emploie plus de 154 000 collaborateurs, présents dans 76 pays, et accompagne au quotidien 32 millions de clients dans le monde entier en offrant une large palette de conseils et solutions financières sur mesure aux particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels, qui s'appuie sur trois pôles métiers complémentaires :

- **La banque de détail en France** avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama qui offrent des gammes complètes de services financiers avec une offre multicanal à la pointe de l'innovation digitale.
- **La banque de détail à l'international, services financiers et assurances** avec des réseaux présents dans les zones géographiques en développement et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés.
- **La banque de financement et d'investissement, banque privée, gestion d'actifs et métier titres** avec leurs expertises reconnues, positions internationales clés et solutions intégrées.

Société Générale figure dans les principaux indices de développement durable : Dow Jones Sustainability Index (Europe), FSTE4Good (Global et Europe) et l'ensemble des indices STOXX ESG Leaders.

Pour plus d'information, vous pouvez suivre le compte twitter @societegenerale ou visiter le site [www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com)

### ***La Banque de détail Société Générale en France***

*Avec 30 000 collaborateurs dans 2305 agences réparties sur tout le territoire, la Banque de détail Société Générale en France place la satisfaction de ses clients au cœur de son action au quotidien. Les équipes Société Générale sont présentes aux côtés des 8,6 millions clients particuliers et 466 000 clients professionnels, associations et entreprises pour les accompagner, dans la durée, avec des solutions adaptées à leurs besoins. Le réseau Société Générale s'appuie sur des conseillers dédiés, une offre complète et diversifiée de produits & services et un dispositif multicanal performant et innovant: internet, téléphone et Agence Directe.*

[www.societegenerale.fr](http://www.societegenerale.fr)

DEVELOPPONS ENSEMBLE  
L'ESPRIT D'EQUIPE  SOCIETE GENERALE